



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration

Le 15 février 2020 à 14H30 à Piriac sur Mer

Compte-rendu

Présents :

Pierrick Jaouen
Denis Moinet
Éléonore Kurtz
Anne Queffélec
Gaëlle Malécot-Tamborini

Pierre Chénot, Directeur

1- Approbation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu est validé par l'ensemble des membres.

2- Point relatifs aux travaux (précisions suite au point du CA du 25/01/20)

Un état des lieux est fait par le Directeur :

- Bâtiment bleu : les salles de bains sont à terminer. Fin des travaux programmée pour fin février.
- Bâtiment vert : travaux non finalisés. Les arrivées prochaines des premières classes de mer nécessitent que les travaux soient terminés d'ici à fin février. A ce jour, cela semble être compromis. Il est par conséquent demandé au Directeur de tenir informé le CA de l'état d'avancement des travaux dans les jours à venir et des solutions envisagées si celles-ci étaient nécessaires pour garantir un bon niveau d'accueil des écoles.
- Bâtiment jaune : espaces bureaux quasi terminés, reste à faire quelques branchements

Programmation à venir :

- Sols du foyer et de l'appartement du loft,
- Déménagement, nettoyage et réaménagement du loft.

3- Point financier

Michel Huchet a commencé à travailler sur le budget prévisionnel 2020, les éléments seront transmis aux membres du CA d'ici à la prochaine Assemblée Générale du 28 mars 2020.

Situation relative aux demandes d'emprunts effectuées auprès du Conseil Régional :

- 350 000 € : prêt en cours
- 45 000 € : demande de subvention supplémentaire.

Notre dernière demande est actuellement à l'étude par le Conseil Régional. Celui-ci envisage de nous proposer un allongement du prêt sur 10 ans et un paiement en 2020 de 35 000 €, le reste serait à rembourser en 2021. Notre dernière demande est actuellement à l'étude par le Conseil Régional. Celui-ci envisage de nous proposer un étalement du prêt sur 10 ans avec remboursement en 10 échéances de 35 000 €, sauf à réaliser la vente du terrain comme prévu, et donc rembourser la totalité. Nous avons donné un accord de principe avec la réserve d'une validation par le CA.

Le CA est dans l'attente du retour formalisé du Conseil Régional pour prendre une décision.

4- Point relatif à la vie associative

4.1 – Retour sur les modalités de communication avec les sympathisants

○ Gestion et mise à jour des listes :

On a aujourd'hui de nombreux listings.

D'ici fin février, Véronique Pirio est chargée de basculer les listings dans un logiciel de gestion commercial (à minima avant chaque CA), puis envoi aux membres avant chaque réunion du CA ainsi qu'aux salariés.

Une fois ce travail effectué, les anciens listings seront détruits.

Ce nouveau logiciel permet aussi, en spécifiant les différents groupes de contacts, d'en assurer une meilleure gestion.

Pour l'heure et en attendant ce nouveau fonctionnement, Anne Queffélec a récupéré tous les mails existants pour transmettre les invitations à la prochaine AG.

○ Point communication :

- Anne Queffélec est chargée de mettre sur le site les comptes-rendus du CA.
La page « Qui sommes-nous ? » du site internet a été mise à jour avec les membres actuels du CA.
- Les adresses mails de l'association :
 - une adresse entrée grand public (aujourd'hui *meraspa*) gérée par Véronique Pirio.
 - une adresse par pôle (*Direction – Exploitation – Pédagogie*)
 - une adresse pour chacune des boîtes individuelles.
 - une adresse mail *vie associative* gérée par Anne Queffélec, Denis Moinet et Pierre Chénot

- Les réseaux sociaux :
 - une page Facebook exploitation gérée par Pierre Chénot et par Anthony Meheust
 - une page Facebook vie associative qui sera créée par Éléonore Kurtz et alimentée par les membres du CA.

4.2 – Identification des travaux à mener dans le cadre des prochains camps chantiers

Pierre Chénot précise qu'il n'y a plus de WE disponible en 2020 pour faire des camps chantiers. Il lui est demandé pour les années à venir de réserver deux à trois WE par an pour la vie associative dont deux WE camps chantier avant et après la saison (en février et en octobre).

4.3 – Élaboration d'un programme de travaux à transmettre aux sympathisants

Il est acté l'organisation suivante :

- Pierre Chénot transmettra au CA avant chacune de ses réunions la liste des choses à faire.
- Le CA sera chargé de transmettre par mail un doodle à l'attention des sympathisants pour assurer leur mise en relation avec l'ASPA.

La première liste de travaux à mener et le doodle seront présentés lors la prochaine AG.

4.4 – Élaboration du calendrier des événements associatifs de l'année 2020

Mars : AG le 28

Novembre : camp chantier.

Dernière semaine de décembre : séjour SKI au Gêts

Prévoir un séjour famille le temps d'un WE sur Piriac au printemps.

4.5 – Préparation de l'Assemblée Générale du 28 mars 2020 de 15H à 19H00.

L'invitation a été transmise. Un deuxième mel de relance va partir début mars avec le pouvoir en cas d'absence. Il s'agira quelques jours avant l'AG de faire le point sur les présents et d'organiser la logistique en lien avec Angélique (grâce aux inscriptions sur doodle).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation du rapport moral
- Bilan d'activité 2019
- Bilan financier 2019
- Projet 2020, grandes orientations, quelles pistes pour demain en lien avec nos valeurs ?
(représentées par une fresque élaborée en 2019 en lien avec les salariés)
- Prévisionnel budgétaire 2020
- Point communication
- Présentation du calendrier de la vie associative de l'ASPA
- Point sur la composition du CA.

5- Point sur l'organisation et l'évolution du Conseil d'Administration

5.1 – Evolution de la structuration du Conseil d'Administration

Point reporté au prochain CA.

5.2 – Point sur les membres sortants en vue de préparer les prochaines élections

Pierrick Jaouen fait part de son souhait de mettre fin à ses fonctions de Président et mentionne qu'il souhaite rester dans le CA.

Il souhaite que quelqu'un parmi le CA se positionne sur la fonction de président.

Il a eu le souci de mener sa présidence dans le respect des valeurs de l'ASPA, dans un contexte incertain et parfois difficile qui ne lui a pas toujours permis d'agir avec une grande visibilité. Il serait intéressant que le futur président soit en capacité de donner de la visibilité sur son projet.

Ce point sera mentionné lors de la prochaine Assemblée Générale.

5.3 – Calendrier des prochains CA

9 avril 19h00 à Nantes

6/7 juin à Piriac

19/20 septembre à Piriac

14/15 novembre à Piriac

Amicalement, Le président du CA de l'ASPA, Pierrick Jaouen